

6 étapes simples pour envoyer un recommandé

Vous avez besoin d'envoyer un courrier important en recommandé ? Vous souhaitez savoir comment procéder ? Comment remplir un recommandé ? Comment coller le recommandé sur l'enveloppe ? On vous explique les différentes étapes pour envoyer un recommandé en toute sérénité.

Le recommandé est aujourd'hui une protection nécessaire pour l'envoi de vos documents sensibles. Il constitue à la fois une preuve juridique en cas de litige et sécurise votre envoi grâce à son numéro de suivi qui rend votre pli traçable. **Mais il demande quelques étapes supplémentaires, comparé à l'envoi d'une lettre classique.**

Étape n°1) Procurez-vous des recommandés manuels

Pour commencer, vous devez vous fournir d'un bordereau de recommandé manuel. Ce support est disponible en bureau de poste. Il existe deux types de recommandés manuels :



Le recommandé avec accusé-réception (avec AR) : généralement de couleur jaune, ce recommandé comporte un accusé-réception que le destinataire devra signer avant de vous être retourné par voie postale. Ce coupon d'AR constitue la preuve que votre courrier a bien été distribué à son destinataire.



Le recommandé sans accusé-réception (sans AR) : généralement de couleur bleue, il apporte la même garantie que le recommandé avec AR, à la différence que l'expéditeur ne reçoit pas d'accusé-réception en retour. Le courrier est remis contre signature au destinataire et une preuve de distribution est conservée par La Poste pendant un an.

IMPORTANT À SAVOIR : MAINTENANT IL EST POSSIBLE D'ENVOYER DIRECTEMENT DES RECOMMANDÉS DE FAÇON ÉLECTRONIQUE PAR INTERNET : Plus d'infos : rendez-vous sur le site de la poste.

Étape n°2) Remplissez le recommandé

1. Utilisez un stylo à bille (noir ou bleu) et renseignez les différents champs du bordereau de recommandé en appuyant fortement, afin que votre écriture s'imprime sur les feuillets subsidiaires du recommandé.

2. Remplissez les zones suivantes :

- Destinataire : l'adresse de la personne à qui vous envoyez le courrier en recommandé
- Expéditeur : votre adresse
- Niveau de garantie : le recommandé dispose de trois niveaux d'indemnités forfaitaires en cas de perte :
- R1 (permettant un remboursement de 16 €), R2 (remboursement de 153 €) ou R3 (remboursement de 458 €). Si vous cochez aucune case, le courrier sera associé par défaut au niveau de garantie R1.

Bloc Destinataire :
Inscrivez l'adresse de la personne à qui vous envoyez le courrier

Bloc Expéditeur :
Inscrivez votre adresse

Bloc Niveau de garantie :
Cochez le niveau d'indemnisation de votre choix

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'envoi : 2C 109 802 9698 0

Destinataire

Madame Sophie DUPONT
8 RUE DES LILAS
44000 NANTES

Expéditeur

BUREAUDEPOSTE.NET
N°: 26 RUE GEORGE SAND
75016 PARIS

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 ☒ R2 ☐ R3 ☐

PREUVE DE DÉPÔT

A CONSERVER PAR LE CLIENT

Étape n°3) Collez le recommandé sur l'enveloppe

1. Décollez la bande de protection située au verso du recommandé.



2. Collez la partie adhésive du recommandé sur le verso de l'enveloppe.



3. Récupérez sur la bande de protection le sticker contenant le code-barres et collez-le au recto de l'enveloppe. Votre pli est prêt à être déposé !



Étape n°4) Déposez votre pli à La Poste

Rendez-vous au guichet de votre bureau de poste et remettez votre pli en recommandé :

- Si vous n'avez pas déjà affranchi votre enveloppe : l'agent de La Poste pèse votre pli et vous réglez le prix du timbre.
- Si vous avez déjà affranchi votre enveloppe : vous ne réglez plus rien.

Dans le cas où vous cochez un niveau de garantie R2 ou R3, vous serez amené à payer un supplément. L'agent de La Poste détache le feuillet de la **preuve de dépôt** de votre recommandé. Il appose le tampon de La Poste avant de vous le remettre. Gardez précieusement ce feuillet : il constitue la preuve que vous avez déposé votre pli à La Poste. Il contient le numéro de suivi qui vous permettra de suivre l'acheminement de votre courrier sur internet et il vous sera également nécessaire en cas de réclamation.

Étape n°5) Suivez votre pli recommandé sur internet

Les recommandés manuels disposent d'un numéro unique permettant de suivre l'acheminement postal de votre pli sur le site <http://www.csuivi.courrier.laposte.fr>. Rendez-vous sur ce site et saisissez le numéro de suivi de votre recommandé, visible sur votre bordereau de dépôt. Les informations de suivi sont actualisées chaque fois que le code-barres du recommandé a été scanné par un agent de La Poste.

Étape n°6) Réceptionnez votre AR (Accusé Réception)

Dans le cas d'un envoi en recommandé **avec AR**, La Poste vous renvoie le coupon d'accusé-réception, signé par le destinataire. Cet AR constitue une preuve légale comme quoi le destinataire a bien réceptionné votre pli.

Avec ou sans avis de réception ?

L'avis de réception est une option facultative du recommandé. Il est donc tout à fait possible d'envoyer une lettre recommandée sans accusé de réception, plus économique pour l'expéditeur. Même sans avis de réception, le courrier recommandé est remis contre signature et La Poste conserve une preuve de distribution pendant un an. La seule différence étant que, sans avis de réception, l'expéditeur ne reçoit pas de coupon avec la signature du destinataire. Mais il peut en cas de besoin demander la preuve de distribution à La Poste.